



Contact presse :
Julien Pfeiffer'ova
Secrétaire général du groupe SER
06 08 76 90 99
jpfeiffer-ova@cg91.fr

Communiqué de presse :

Projet ministériel de réduction des nuisances aériennes : la droite départementale se désolidarise de Nathalie Kosciusko-Morizet

Le 11 octobre dernier, la ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET présentait son plan de lutte contre les nuisances aériennes. Si celui-ci pouvait apparaître comme une avancée dans la perspective de réduction des nuisances pour les riverains, il est, pour la très grande majorité des observateurs, extrêmement insuffisant et surtout très pénalisant pour une grande partie des habitants de notre département. Celui-ci ne prend pas la mesure des difficultés que vivent au quotidien des riverains excédés et certaines propositions alternatives n'ont pas été exploitées.

Lors de la séance publique du 12 décembre 2011, le Conseil général a adopté une motion rassemblant les élus de gauche comme de droite (sauf deux abstentions), regrettant que *« l'opposition des élu-e-s et de la population, mentionnée par le commissaire enquêteur, n'ait pas été prise en compte dans l'élaboration du plan »* mais aussi que *« les solutions alternatives proposées par les experts missionnés par le PNR du Gâtinais français n'aient pas été soumises à un arbitrage »*.

Pour Patrice Sac, président du groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain *« L'adoption à une si forte majorité, dépassant les clivages politiques, et surtout l'absence de solidarité de la part de ses propres amis, démontrent une nouvelle fois l'isolement de la ministre dans ce dossier. On ne peut agir pour un territoire, le sien en l'occurrence, de façon aussi superficielle, au détriment du reste du département »*.

« Il est urgent que les usagers, élu-e-s et experts soient remis autour de la table pour une véritable concertation. Un travail a déjà été réalisé dans le cadre des assises du pôle d'Orly, pourquoi ne pas s'en servir ? », déplore Patrice Sac.

Le groupe Socialiste, Ecologiste et Républicain est prêt à s'engager dans cette concertation et demande, aux côtés des élus de l'opposition comme de la majorité, que *« d'autres solutions soient étudiées et que dans l'attente, un moratoire sur l'application de ces mesures soit décidé »*.